

# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2018-2019**

**Date :** Le 20 juin 2019  
**Lieu :** M Resto-Bar, 3625, rue Talon, Ste-Catherine  
**Heure :** 18h00

<b>Étaient présents :</b>	Isabelle Plasse	Parent
	Guylaine Bilodeau	Parent
	Marie-Eve Morin	Parent
	Catherine Champagne	Enseignante
	Pascale Corbin	Enseignante
	Anny Lessard	Enseignante
	Madeleine Boulet	Directrice
	Sonia Guimont	Service de garde
	Isabelle Gendron	Parent
	Johanne Aubé	Enseignante
	Mélanie Charron	Parent

**Étaient absents :** Julie Blanchard Parent

**1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et tour de table**

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h00.

**2. Parole au public**

Pas de public

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Isabelle Plasse demande s'il y a des points à ajouter  
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Anny Lessard.  
CE-692-18-19

**4. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019**

Dans le procès-verbal, Mme Mélanie Charron note deux fautes de français à la page 2 au point grille horaire. Les phrases auraient dû se lire : L'heure de départ des autobus est demeurée inchangée. La grille-horaire du préscolaire est adoptée à l'unanimité. Mme Guimont souhaite clarifier le point 8 sur la Régie interne 2019-2020. La phrase à changer devrait se lire ainsi : Cette mesure vise à sensibiliser les parents sur l'importance de respecter les heures d'ouverture et de fermeture pour le bien-être des enfants et des employé.e.s.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Pascale Corbin.

CE-693-18-19

## 5. **Mot de la présidente**

Mme Isabelle Plasse profite de sa tribune pour remercier les parents et les enseignants pour la belle année au sein du Conseil d'établissement. Elle profite également de l'occasion pour féliciter une dernière fois Mme Boulet pour sa promotion et lui souhaiter la meilleure des chances.

## 6. **Mot de la représentante au comité de parents**

12 juin

La dernière rencontre de l'année 2018-2019 du Comité de parents de la CSDGS a eu lieu le 12 juin. Mme Guylaine Bilodeau a représenté le Conseil d'établissement. Voici les principaux sujets abordés.

- La prochaine soirée bénévole aura lieu dans secteur nord. Cette soirée est très appréciée sauf pour le bruit dû au traiteur versus la cuisine collée sur la salle. À améliorer.
- Le calendrier régulier des rencontres a été complété avec le CCSEHDAA.
- L'école pour adulte l'ACCORE de Chateauguay accueillera une classe TSA pour une première fois.
- Mme Huberdeau de la CSDGS précise qu'il y a jumelage d'écoles surtout au primaire pour offrir un service à temps plein aux spécialistes. Il a été mentionné, dans la salle, que le secondaire aussi à ce besoin.
- Le comité de parents approuve les recommandations du comité CCSEHDAA, sur le service et le matériel.
- Un nouveau président a été élu à la FCPQ. Il s'agit de M. Kevin Roy. Le congrès 2019-20 se tiendra à Chicoutimi.
- Un projet pilote de 5 autobus totalement électriques est en évaluation. Il y en aura dans le secteur ouest.
- La soirée d'accueil aura lieu le 9 octobre à la salle Roméo-Patenaude à Candiac sur la rue Haendel. Cette information doit être transmise lors des Assemblées générales dans les écoles en plus de faire part du calendrier des rencontres au délégué du conseil d'établissement.
- Certaines écoles ont été approché par le programme "nager pour survivre" suite aux noyades printanières. Les écoles ne peuvent y participer dû à un problème de logistique : heures, coût du transport, sécurité. Toutefois, il serait intéressant de s'interroger sur la pertinence d'un tel programme car la plupart des enfants ne savent pas du tout nager.
- Plusieurs directions vivent des changements d'écoles, surtout au primaire et adjoint au secondaire.

## 7. **Mot de la direction**

- **Rapport annuel (Adoption)**

Mme Madeleine Boulet dépose le Rapport annuel de l'école St-Jean. Ce rapport dresse le bilan des activités de l'école au cours de l'année 2018-2019. Outre le taux de réussite de l'examen final de français au 3<sup>e</sup> cycle qui n'était pas encore connu, le document est très complet et sera distribué aux parents à la rentrée 2019. Mme Lessard s'est dite très satisfaite des résultats. Les élèves ont mieux performé que l'année précédente. Mme Boulet s'attend à recevoir les résultats en juillet pour compléter le document.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Pascale Corbin.

CE-694-18-19

- **Organisation scolaire 2019-2020 (Information)**

Mme Boulet informe le Conseil d'établissement qu'il y aura 4 groupes de préscolaire. Dans ce contexte un réaménagement des classes est à prévoir. Notamment, la classe de 1<sup>re</sup> qu'occupait Mme Guylaine Pépin sera déménagée à l'étage pour laisser l'espace à un groupe de préscolaire. Au premier cycle, l'école comptera 5 groupes dont une classe multi (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>) confiée à Mme Nathalie Lagacé. Les parents dont les enfants seront dans cette classe seront invités à une rencontre spéciale en août.

- Facturation aux parents (Approbation)  
Conformément au règlement du Ministère de l'éducation sur les frais réclamés aux parents, les cahiers d'exercice seront facturés aux parents.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Johanne Aubé.  
CE-695-18-19

- Liste des effets scolaires (Approbation)  
Mme Boulet dépose pour approbation finale les nouvelles listes révisées conformes au règlement sur les articles qui doivent être fournis par les parents.  
L'adoption des listes des effets scolaire est proposée par Mme Guylaine Bilodeau.  
CE-696-18-19

- Budget investissement mur escalade (Information)  
Lors de la dernière rencontre, le Conseil d'établissement a adopté une résolution accordant à l'école le droit d'éponger la dette liée au mur d'escalade. Mme Boulet a reçu la confirmation que le montant exacte était de 4192,80 \$. Elle demande aux membres du Conseil de réitérer le mandat maintenant que le montant exacte est connu.  
Rappelons que le projet de mur d'escalade a été financé grâce à des fonds provenant du Défi Pierre Lavoie, de Desjardins et du Club Optimiste.  
La somme manquante provient d'un surplus budgétaire dans le poste investissement dû à un transfert du Service de garde. Considérant que le Service de garde n'a pas de besoin financier spécifique, qu'il a accès à l'infrastructure et qu'il est en accord avec la proposition, le Conseil d'établissement recommande d'éponger la dette avec le Fonds à destination spéciale.

#### **8. Mot du service de garde**

- Fête familiale (Information)  
Mme Sonia Guimont informe les membres du Conseil d'établissement que malgré le report de l'activité, ce fut une fois de plus un succès. Un montant de 1162\$ a été remis à la maison des jeunes de Ste-Catherine. Mme Guimont a spécifié que cette somme devait être affectée à un projet de développement.
- Osez le donner  
385\$ a été remis à la Fondation du cancer du sein grâce à la campagne Osez le donner.

#### **9. Mot des enseignants**

Félicitations à Mme Catherine Champagne pour le spectacle de fin d'année. Encore une fois, le travail d'équipe et la participation exceptionnelle des élèves a permis d'offrir un spectacle de qualité. Environ 180 personnes sont venues à la représentation du matin et 230 à la représentation de l'après-midi.  
Mention spéciale à Mme Tiffany, TES, qui a participé avec un certain nombre de jeunes de l'école au projet de piano public de la Ville de Ste-Catherine.  
Les membres du personnel de l'école tiennent à remercier Mme Boulet pour son bon travail à l'école.

#### **10. Mot des parents**

Les parents membres du Conseil félicitent à leur tour Mme Catherine pour le spectacle de musique, remercie une dernière fois Mme Boulet et souhaitent de bonnes vacances aux enseignants. C'est un rendez-vous à l'automne.

**11. Levée de l'assemblée**

19h00

=====

---

Isabelle Plasse, présidente

---

Madeleine Boulet, directrice